

Règlement du concours

« Vidéo d'humour : Liberté, Égalité, Solidarité en 3' »

Article 1 : Organisateur du concours

Ce concours de vidéo d'humour est organisé par l'ASBL Laïcité Brabant wallon (LBW). Le siège de l'ASBL est situé rue Lambert Fortune, 33 – 1300 Wavre (Belgique).

LBW un centre de réflexion et d'action progressiste au service de l'ensemble des individus du Brabant wallon. Nous menons des actions visant le développement de l'esprit critique, l'autonomie et la liberté pour une société plus juste et plus solidaire.

Ce concours a lieu dans le contexte de l'évènement « Décalé » qui aura lieu en octobre 2026. Le concours est lancé le 1^{er} juin 2026 et prend fin le 10 octobre 2026.

Pour en savoir plus sur notre démarche, rendez-vous sur : <https://www.calbw.be/>

Article 2 : Conditions de participation

Le concours « Vidéo Humour Liberté Égalité Solidarité en 3' » est un concours de créations vidéos humoristiques ouvert à toutes et tous à partir de 16 ans.

Le concours est gratuit, sans obligation d'achat et ne requiert aucuns frais d'inscription.

Les mineur·es ne peuvent participer à un concours qu'avec l'autorisation expresse d'un de leurs parents ou tuteurs. Si un mineur participe à un concours, LBW présume qu'il a obtenu l'autorisation de ses parents/tuteur·ices. Si le·la mineur ne peut pas fournir cette autorisation, sa participation ultérieure au concours peut lui être refusée à tout moment, ou son droit à un prix peut lui être retiré.

Article 3 : Déroulement du concours

Le concours consiste à produire une vidéo de 3 minutes sur un ton humoristique et décalé, en lien avec les valeurs défendues par LBW : Liberté, Égalité et Solidarité.

- **Inscription au concours par mail (melanie.olivier@laicite.net), au plus tard le 06/09/2026 à 23h59.**
Les participant·es devront préciser le titre de leur vidéo, leur nom et un numéro de téléphone. Les participant·es recevront un accusé de réception par e-mail pour confirmer leur inscription.
- **Remise de la video par wetransfer (melanie.olivier@laicite.net) au plus tard le 06/09/2026 à 23h59.**

Consignes

La vidéo devra respecter les conditions suivantes :

- Maximum 1 vidéo par participant mais les réalisations en collaboration sont admises
 - La durée maximale est de 3 minutes.
 - Les vidéos doivent être en français.
 - Les vidéos proposées devront être originales et inédites.
-
- **Annonce des gagnants : le vendredi 09 octobre 2026 en soirée, dans le cadre de l'évènement « Décalé »**
Tous·tes les participant·es seront personnellement invité·es.

Article 4 : Composition du jury

La sélection des lauréats se fera par des membres

Laïcité Brabant wallon garantit aux participant·es à ce concours l'impartialité des membres du jury pour évaluer les textes. En cas de conflit d'intérêt réel ou potentiel entre un membre du jury et un participant au concours, ce membre ne prendra pas part à l'évaluation du texte en question.

Le jury peut renoncer à toute attribution de prix dès lors qu'il estime la qualité de l'œuvre ou des œuvres insuffisante

Article 5 : Critères de sélection

Les trois meilleures vidéos seront sélectionnés selon la grille d'évaluation établie par le jury :

- Respect des consignes mentionnées dans l'article 3 du présent règlement
- Originalité de la vidéo
- Ton de la vidéo : humoristique et décalée
- En accord avec les valeurs défendues par LBW

Article 6 : Description des lots

Le concours est doté des lots suivants :

1^{er} prix :

La vidéo sera diffusée lors de l'évènement « Décalé » + sur nos réseaux sociaux + 200 euros

2^e prix :

La vidéo sera diffusée lors de l'évènement « Décalé » + sur nos réseaux sociaux + 100 euros

3^e prix :

La vidéo sera diffusée lors de l'évènement « Décalé » + sur nos réseaux sociaux + 50 euros

Article 7 : Obtention des lots

1. Les gagnant·es seront annoncé·es lors de l'évènement « Décalé ». Tous les participant·es seront invités par mail.
2. Les gagnant·es seront invités après l'évènement « Décalé » à fournir le numéro compte vers lequel le virement sera effectué par LBW.

Article 8 : Droits de reproduction

La participation au concours implique immédiatement la cession à l'ASBL des droits de diffusion et de communication de la vidéo, dont l'exploitation numérique et toute opération de promotion liée au présent concours, et ce sans limite de temps, sans que ces utilisations puissent ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Article 9 : Utilisation des données personnelles

Les données personnelles contenues dans le mail d'inscription pourront être traitées par les services internes de Laïcité Brabant wallon dans le but d'entrer en contact avec les participants afin de les avertir du résultat de ce dernier. Elles seront conservées le temps nécessaire à la bonne conduite du concours.

Les participant·es disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant, en écrivant à :

Laïcité Brabant wallon
Rue Lambert Fortune, 33
1300 Wavre
(Belgique)

Ou par e-mail à l'adresse : melanie.olivier@laicite.net

Article 10 : Responsabilité de Laïcité Brabant wallon

L'ASBL Laïcité Brabant wallon ne saurait être reconnue comme responsable si, pour un cas de force majeure, le présent concours et règlement devaient être modifiés, écourtés ou annulés. LBW s'efforcera alors de prolonger ou d'adapter les conditions de participation.

Laïcité Brabant wallon ne peut pas être tenue pour responsable des problèmes en ligne ou techniques indépendants de sa volonté.

Article 11 : Application du règlement

Présenter une participation au présent concours implique l'acceptation sans réserve des clauses de ce règlement.

Aucun recours fondé sur les conditions, le déroulement et le résultat du concours ne pourra être admis. Aucune réponse ne sera apportée à une demande orale ou téléphonique concernant l'interprétation de ce règlement. Les questions pourront être envoyées par e-mail à l'adresse melanie.olivier@laicite.net

LBW prendra toutes les mesures nécessaires au respect de ce règlement. Toute fraude ou non-respect de ce règlement pourra donner lieu à l'annulation de la participation au concours.

Contact : melanie.olivier@laicite.net